

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2002)

Heft: 159-160

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons

VOTATIONS CANTONALES



GENÈVE

Les magasins genevois pourront désormais rester ouverts une heure de plus le jeudi (jusqu'à 21 h) et le samedi en ce qui concerne les commerces de la branche non alimentaire. À une nette majorité, les citoyens ont accepté cette nouvelle loi, notamment parce qu'elle instaurait parallèlement une nouvelle convention collective pour le personnel de vente. En revanche, Bâle a refusé pour la troisième fois, par 57,2 % des voix de liberaliser encore les heures d'ouverture des commerces. Si le canton de Thurgovie a dit oui du bout des lèvres à une ouverture jusqu'à 22 h du lundi au samedi, les cantons de Soleure et de Zoug ont refusé tout assouplissement.



ZURICH

Les couples homosexuels vivant dans le canton de Zurich pourront faire reconnaître et enregistrer leur partenariat. Les citoyens ont dit oui à la nouvelle loi, par 67,2 % des voix. Cette loi va encore plus loin que le Pacs genevois (le premier du genre en Suisse, en vigueur depuis 2001), puisqu'outre leur reconnaissance légale, elle permet aux couples homosexuels d'être traités sur un pied d'égalité avec les couples mariés dans les domaines de l'impôt, de l'imposition des héritages, de l'aide sociale, en droit pénal et en droit des patients.



FРИBOURG.

Le peuple a décidé de ne pas ouvrir l'École libre publique aux enfants habitant alentour. L'école est réservée aux enfants germanophones des

communes de l'agglomération ne disposant pas d'école de langue allemande.



GRISONS

L'UDC Christoffel Brändli et le PDC Theo Maissen continueront de représenter leur canton au Conseil des États. Les citoyens les ont reconduits pour un troisième mandat.



TESSIN

Lors d'un vote consultatif, la majorité des citoyens de 25 communes ont approuvé le principe de fusionner en quatre communes dans les régions du val Blenio, du val Maggia, du val Lavizzara et dans le Pedemonte.



SAINT-GALL

Le théâtre Mummenschanz érigé pour Expo.02 n'ira pas à Saint-Gall. Les citoyens de la ville ont préféré plébisciter une nouvelle patinoire, pour 23,8 millions de francs. Sur le plan cantonal, les votants ont plébiscité une réforme hospitalière.



ARGOVIE

Une initiative visant à soumettre les demandes de naturalisations des étrangers au peuple a été rejetée par 61,22 % des voix.



BERNE

Le Grand Conseil passera de 200 à 160 députés. Cette modification qui prendra effet en 2006, renforcera le poids politique du Jura bernois.

Les Jeux olympiques d'hiver 2010 n'auront pas lieu en Suisse. Les Bernois ont massivement refusé deux crédits d'un total de 22,5 millions de francs en faveur de la candidature Berne 2010. Celle-ci sera retirée.



SCHAFFHOUSE

Après l'avoir refusée une première fois en 2001, les citoyens ont adopté à 65,69 % des voix la nouvelle Constitution cantonale. Ils ont préféré la variante du référendum obligatoire sous certaines conditions à celle du référendum facultatif.



LUCERNE

Le peuple a donné son feu vert à une refonte du gouvernement cantonal. L'initiative populaire de l'UDC, proposant de faire passer le nombre de conseillers d'État de sept à cinq, a été acceptée.



NIDWALD

Le projet de dépôt pour déchets radioactifs au Wellenberg a de nouveau échoué devant le peuple. Par 57,53 % des voix, les Nidwaldiens ont dit non au creusement d'une galerie de sondage destinée à déterminer si le site était approprié pour le stockage de ces déchets. En 1995 déjà, les citoyens du demi-canton avaient refusé la perspective de voir leur montagne accueillir des déchets faiblement à moyenement radioactifs.



VAUD.

Par 55,8 % des voix, les Vaudois ont accepté la nouvelle Constitution cantonale. Les étrangers (établis depuis dix ans en Suisse et depuis trois ans dans le canton) auront désormais le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal. La Constitution prévoit aussi de réduire le nombre de districts à 8 à 12, au lieu des 19 actuels. Les 180 articles de la nouvelle Constitution entreront en vigueur le 14 avril 2003, pour la commémoration de l'entrée du canton dans la Confédération.

EN BREF



JURA

• Le Mouvement autonomiste jurassien veut relancer le processus de réunification du Jura avec les trois districts francophones restés bernois. À l'occasion de la 55^e Fête du peuple jurassien, il a annoncé le lancement d'une initiative cantonale et d'une pétition destinées aux autorités du Jura (gouvernement et Parlement). Ces démarches visent à proposer une offre formelle au Jura bernois dans la perspective de la création d'un nouveau canton à six districts.

• La découverte de 500 empreintes de dinosaures près de Courtedoux (JU) a provoqué un engouement sans précédent auprès du public. En trois mois, plus de 7 000 personnes sont venues visiter le site.



BERNE

• Le Grand Conseil bernois a adopté une motion demandant au gouvernement d'intervenir afin que son homologue jurassien "cesse de s'immiscer dans les affaires bernoises". Une déclaration sur un canton à six districts est à l'origine de l'intervention. Le gouvernement jurassien avait affirmé dans un communiqué qu'il était prêt à entrer en matière sur la création d'un nouveau canton à six districts.

• Bien décidé à réduire sa dette, le canton va supprimer quelque 570 emplois ces prochaines années. La mesure fait partie d'un plan d'économies censé alléger les finances de plus d'un milliard de francs entre 2003 et 2006. Le parlement doit trancher.

• Le "tueur de minuit" s'est

Dans les cantons

mis à table. L'auteur présumé du meurtre et de la tentative de meurtre commis sur deux jeunes femmes près de Berne, dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août derniers, a avoué trois autres agressions contre des femmes dans les cantons de Berne et d'Argovie. En moins de deux ans, ce cuisinier suisse âgé de 27 ans aurait perpétré entre 25 et 30 délits, dont la gravité est allée crescendo.

- L'initiative pour l'interdiction de la chasse a échoué dans le canton de Berne. Le comité d'initiative n'a en effet pas réuni les 15 000 signatures exigées en six mois.

GENÈVE

- L'aéroport de Cointrin résiste mieux que d'autres aux turbulences du transport aérien mondial. Au cours du premier semestre 2002, le nombre de passagers enregistrés à Genève n'a reculé que de 5 % par rapport à la même période de 2001. À Bâle, l'érosion est de 15 % alors qu'à Zurich, la fréquentation d'Unique Airport a reculé de 25 %.

- Une chauve-souris appartenant à l'espèce des murins de Daubenton et porteuse du virus de la rage a été trouvée sur le quai Général-Guisan. Ce cas, rare mais dangereux pour l'homme, est le troisième découvert en Suisse depuis 1950. Les virus impliqués dans la rage des chauves-souris sont transmissibles à l'homme. Il est vivement conseillé aux personnes qui s'occupent de chiroptères de se faire vacciner préventivement.

- Extension du réseau obligé, les Transports publics

genevois (TPG) vont devoir augmenter le nombre de leurs trams en circulation. L'entreprise a passé une commande de 21 motrices à la société Bombardier, le tout pour quelque 100 millions de francs.

ZOUG

- Des archéologues ont mis au jour un trésor romain en pièces de monnaie à Blickensdorf (ZG), à la frontière des cantons de Zoug et de Zurich. Le trésor découvert se compose de deux pièces celtes datant de 150 à 50 ans av. J.-C. et de 37 pièces romaines qui date-raient de 106 av. J.-C. à 161 apr. J.-C. Selon les archéologues, ces monnaies, inestimables aujourd'hui, ne valaient pas grand-chose à l'époque.

Fribourg.

- La Broye fribourgeoise ne doit pas devenir la "Colombie de la Suisse". Le Grand Conseil fribourgeois a adopté une résolution demandant au gouvernement cantonal d'intervenir auprès de la Berne fédérale pour qu'elle mette de l'ordre dans la culture du chanvre.

- La cité de Gruyères (FR) se refait une beauté. Elle a lancé une récolte de fonds pour rénover son pavage et refaire son éclairage. Le conseiller fédéral Joseph Deiss, Sadruddin Aga Khan et la conseillère d'Etat Isabelle Chassot parrainent l'opération. Ils ont posé les premiers pavés dans le cadre de la Fête médiévale de la Saint Jean, tradition avec laquelle la cité comtale a renoué depuis trois ans. L'opération "la cité retrouvée" va durer cinq ans et coûtera plus de 5 millions de francs.



SAINT-GALL

- La police a démantelé un gang de 17 personnes qui avaient amassé un butin de 700 000 francs. Il provenait d'une cinquantaine de cambriolages commis dans 9 cantons et dans les régions frontalières.

- La police saint-galloise a trouvé 25 kg de marijuana dans l'appartement d'une mère de famille de 34 ans, à Jona (SG). Cette réserve servait à approvisionner des élèves d'une école secondaire, qui fumaient ou revenaient le cannabis à des camarades. Une procédure pénale a été ouverte contre une trentaine d'adolescents âgés de 13 à 18 ans.



TESSIN

- Après six jours d'audience, le Tribunal correctionnel de Lugano a condamné trois ex-fonctionnaires tessinois et un contrebandier italien à des peines de 16 à 18 mois de détention avec sursis. Ils ont été reconnus coupables de corruption passive et corruption active. Entre 1994 et 1996, alors qu'il dirigeait le poste de police cantonale de Chiasso, l'ex-commissaire Leonardo Ortelli avait touché 370 000 francs du contrebandier italien de cigarettes Augusto Arcellaschi. Celui-ci a été reconnu coupable de corruption active aggravée. Il avait aussi versé 39 000 et 45 000 francs à deux ex-inspecteurs de la douane suisse de Chiasso, qui le tenaient régulièrement au courant des contacts qu'ils entretenaient avec leurs collègues italiens.



BÂLE

- Le bâtiment de la mairie de Liestal (BL) est placé sous surveillance après des menaces de mort contre les

autorités communales. L'auteur des menaces est libre mais fait l'objet d'une plainte.



ZURICH

- Silvia Steiner, la cheffe démissionnaire de la police criminelle de la ville de Zurich, a été réhabilitée. La procédure pénale ouverte à son encontre pour tentative d'entrave à l'action pénale a été classée. Silvia Steiner avait déjà été blanchie dans le cadre de l'enquête administrative externe dont elle faisait l'objet. Les deux procédures avaient été lancées suite à un accident de la circulation le 9 janvier 2002 dans lequel était impliqué son époux. Silvia Steiner était soupçonnée d'avoir voulu couvrir son mari.

- Quelque 18 000 plants de chanvre ainsi que 37 kilos de cannabis ont été saisis à Schwerzenbach et Fehrlitorf. Huit Suisses, âgés de 24 à 32 ans, ont été arrêtés. La valeur précise de la marchandise confisquée est estimée à 500 000 francs.

- Le stade pour les Jeux olympiques d'été 2008 à Pékin sera construit selon un projet zurichois. Les architectes Heinz Moser et Roger Nussbaumer ont remporté le concours d'architecture pour le Beijing Wukesong Cultural and Sport Center.



OBWALD

- Les cantons d'Obwald et de Nidwald ont redéfini leurs frontières, dont le tracé exact dans certaines régions montagneuses donnait lieu à des discussions depuis des décennies. Du coup, Obwald gagne près de 25 000 m² et Nidwald en perd tout autant. Une proportion élevée de bactéries de type legionella pneumophilia, qui peuvent entraî-

Suisses dans le monde

ner la légionellose ou maladie du légionnaire, a été détectée dans l'eau chaude de l'Hôtel Paxmontana de Flüeli-Ranft. L'eau de l'hôtel a fait l'objet d'analyses après le décès en Allemagne d'une touriste américaine atteinte de légionellose qui avait séjourné dans l'établissement.

VALAIS

• Les forces aériennes suisses n'utiliseront plus l'aérodrome militaire haut-valaisan de Tourtemagne dès 2003. Le groupe aérodrome 3 et l'escadrille 1 de F-5 Tiger stationnés à Tourtemagne seront dissous à fin 2003. L'escadrille 6 de Tiger sera transférée à Payerne. L'aérodrome de Tourtemagne était le dernier en Valais avec Sion à accueillir des avions de combat à réaction.

• La police de Martigny a mis en service une patrouille à cheval. Jusqu'à fin octobre, ses deux membres ont sillonné la ville deux demi-journées par semaine. La police montée a essentiellement patrouillé dans les zones touristiques, mais a aussi paradé lors d'événements particuliers. L'heure est maintenant au bilan.

VAUD

• Le célèbre peuplier de l'église de Saint-Saphorin a dû être abattu. Sujet depuis plusieurs années à une attaque de champignons qui n'a cessé de croître, l'arbre était particulièrement malade et devenait dangereux. Que l'on se rassure, les cartes postales du village retrouveront très bientôt leur feuillu indispensable puisqu'un nouvel arbre doit prochainement être planté.

NEUCHÂTEL

• Plusieurs kilos de produits

de chanvre et des milliers de francs en argent liquide ont été saisis lors de perquisitions dans trois magasins spécialisés de La Neuveville, dans le Jura bernois.

SOLEURE

• Douze personnes ont été blessées dans un grand magasin à Olten, après qu'un employé eut utilisé un spray au poivre pour se défendre contre un malfrat qui avait volé de la viande à l'étalage. Quatre d'entre elles ont dû être hospitalisées.

LUCERNE

• Des leçons de religion musulmane à l'école primaire sont dispensées, pour la première fois en Suisse, depuis la rentrée dans les écoles de Kriens et Ebikon. Ce projet pilote est possible grâce à la nouvelle loi scolaire lucernoise. Le projet a été lancé par la fédération des organisations islamiques de Lucerne.

ARGOVIE

• Le maire de la commune de Schlossrued (AG) quitte ses fonctions à la suite de multiples menaces de mort anonymes qui portent atteinte à sa santé. Une plainte pénale contre inconnu sera déposée. À l'origine de ces lettres anonymes qui ressemblent à celles qui ont précédé la tuerie de Zoug, l'administration communale voit une procédure de permis de construire en cours. L'"amman" de Schlossrued, Werner Brönnimann, est âgé de 55 ans. Membre de l'UDC, il est à la tête de l'exécutif communal depuis huit ans.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses

La garde suisse du Vatican s'assombrît...

En attendant un pape de couleur, le très conservateur corps armé, créé en 1506 par le pape Jules II, recrute un garde suisse de couleur.

Adopté par un couple helvète à 4 ans, Dhani Bachmann, à quitté l'Inde pour le coquet village suisse de Hildisrieden ; Dhani n'en reste pas moins Suisse à 100 %.

C'est en côtoyant dans son village les gardes suisses à la retraite que Dhani a eu envie de s'engager.

Un dur met un corps d'élite au pas.

La Légion étrangère est née en France sous le règne de Louis Philippe par ordonnance du 18 mars 1831. Elle avait pour 1^{er} Colonel le Suisse Stoffel, ex-officier de l'Empire.

L'histoire nous rapporte que ce "dur", donna ordre aux gradés de sabrer les traînards. « Une fois 'épouillée', la légion fait bonne figure » dira-t-il plus tard.

PETITE ANNONCE

Pour participer à des animations visant à mieux faire connaître en France le jeu de Jass, nous cherchons un ou deux joueurs de Jass connaissant bien les règles et les cartes "allemandes", disposés à les expliquer et à encadrer un petit groupe pendant quelques heures à chaque séance.

La prestation, prévue les dimanche 30 mars et 25 mai fera l'objet d'un défraiement

Pour tout renseignement :

Philippe Alliaume, Suisse Magazine,
3 rue Berthelot, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Les Décors



Marie Christine Sonnefraud, d'origine nordiste, a vécu une bonne partie de sa vie en Suisse (ses enfants et petits-enfants sont devenus Suisses). Sa cuisine est donc influencée par ses deux patries, offrant un "melting-pot" de plats du terroir franco-suisse.

À proximité de studios de cinéma - d'où l'enseigne - elle pratique les bons achats du marché, cuisine avec sérieux et ne se prend pas pour un génie.

L'ambiance et le décor sont de bon aloi, son mari Pierre assurant la salle avec gentillesse. La petite terrasse est, dès les beaux jours, bienvenue.

L'établissement est en outre cité dans les principaux guides (Bottin gourmand, Champérard, Pudlo, Petit-Renaud, Paris pas cher, etc.).

Restaurant Les Décors

18, rue Vulpian - 75013 Paris - Métro Corvisart ou Glacière
Tél. : 01 45 87 37 00 - Fermé dimanche et lundi soir.